

Comment une école a traduit en trois semaines la réforme des formations

20/09/2018



L'École normale sociale, à Paris 18, vient de mener à bien la rentrée des futurs assistants sociaux en première année. Katia Lamardelle, la directrice générale, et Sabrina Cortes, la responsable du centre de formation, expliquent comment elles ont

réussi à concrétiser notamment le socle commun, en lien avec d'autres établissements.

tsa : Il a fallu attendre ce 23 août pour que soit enfin publiée la réglementation organisant la reconnaissance de cinq diplômes du travail social au grade de la licence... Mais comment avez-vous pu traduire cette réforme pour votre rentrée, fixée dans votre école au 17 septembre, pour les élèves de première année ?

Katia Lamardelle : Depuis mars, nous avons été nourries d'informations. L'Union nationale des acteurs de formation et de recherche en intervention sociale (Unaforis), notamment, nous a alimentées avec les référentiels, les décrets et les arrêtés provisoires, ainsi qu'avec les analyses des autres adhérents. Nous nous sommes aussi partagé nos informations avec trois autres centres de formation, avec lesquels nous avons créé voilà plus de trois ans une association, le « GR 1 » - Initiatives, Iris et l'IRTS Parmentier. En fin de compte, en découvrant les décrets et les arrêtés le 23 août, nous n'avons pas eu de surprise.

Sabrina Cortes : Ainsi, au début du mois de septembre, notre premier semestre était déjà construit, et le second, encore à finaliser. Notre objectif est maintenant d'achever d'ici Noël la maquette des trois années.

Concrètement, la réforme vous a-t-elle imposé de revoir largement vos programmes ?

Sabrina Cortes : Nous avons gardé près de 70 % de l'existant. Nous avons déjà dû retravailler nos maquettes, en 2008, pour y introduire notamment les interventions sociales d'intérêt collectif (isic). Pour cette année, nous sommes donc repartis de ce qui marchait déjà.

Nous avons dû rajouter, notamment, un module sur le numérique, ainsi qu'une langue vivante – l'anglais. Nos centres de formation doivent en outre assumer des épreuves de certification, à l'image du « diagnostic social territorial » pour les assistants de service social. Il nous paraît assez logique de l'organiser la première année.

Et pour nous, il est simple d'accorder une place nouvelle aux personnes accompagnées dans la formation : elles y étaient déjà présentes, à travers le centre social ouvert dans nos locaux.

A ce niveau d'études, votre école ne forme que des assistants de service social. Vos élèves devront-ils donc faire l'acquisition du nouveau « socle commun de compétences et de connaissances » sans aucun lien avec de futurs éducateurs ?

Katia Lamardelle : Notre association, le GR1, s'est justement créée sur la complémentarité de nos écoles. Tandis que nous formons des assistants de service social, Initiatives prépare des éducateurs spécialisés, Iris des éducateurs de jeunes enfants (EJE), et l'IRTS Parmentier couvre toutes les filières. A nous quatre, nous pouvons donc organiser des cours communs.

Sabrina Cortes : Concrètement, nous avons déjà mutualisé une semaine de cours en septembre, sur l'histoire du travail social, avec les élèves EJE de l'Iris, que nous accueillerons dans nos locaux. Nous allons aussi essayer de mutualiser les modules sur le numérique et l'anglais. Toute la difficulté est de caler nos calendriers respectifs. Mais l'an prochain, nous irons un peu plus loin.

L'objectif est-il d'aller vers une première année commune à toutes ces filières ?

Katia Lamardelle : Personnellement, je ne crois pas que nous y allions... Nous sommes favorables à ce tronc

commun, non seulement avec les éducateurs, et pourquoi pas avec les animateurs socio-culturels, avec qui nous partageons beaucoup. Mais nous allons garder nos spécificités.

Sabrina Cortes : En juin, dans le cadre du GR1, nous avons comparé nos nouveaux référentiels de formations respectifs. Nous avons retrouvé des contenus communs, au-delà des différences de termes. Mais de la sociologie au droit en passant par l'histoire du travail social, ces cours ne couvrent, selon nous, que les trois premiers mois de nos formations. Certes, les centres ont une certaine liberté pour mettre en œuvre la réforme. Mais je ne pense pas que ce socle commun puisse dépasser un semestre. A travers l'Ile-de-France en tout cas, je n'ai pas entendu parler de cours qui seraient partagés pendant toute la première année...

Aviez-vous constitué le GR1 précisément pour cette réforme ?

Katia Lamardelle : Nous nous rapprochons pour créer un espace commun de réflexion, avec l'ambition d'innover dans l'intervention sociale. Mais l'ensemble de cette réforme remet en question les rapports entre les centres de formation, en suscitant des angoisses sur notre avenir et sur nos financements. Car la réingénierie des programmes est liée à de nouvelles règles de financement par les conseils régionaux. Prochainement en effet, leurs soutiens devront être demandés à travers un appel à projets - dont le premier est attendu en Ile-de-France pour les prochains mois !

Sabrina Cortes : Et dès l'an prochain, au terme de notre agrément transitoire, nous devons ainsi prouver que nos nouvelles maquettes respectent bien la réingénierie des formations, pour obtenir ces financements...

Katia Lamardelle : Je pense donc que cette logique d'appel à projets nous encourage à des mutualisations. D'ores et déjà, nous partageons une documentaliste, avec l'IRTS Parmentier. Mais au-delà, avec le GR1, nous voulons permettre à chaque personne intéressée par le travail social de trouver différentes réponses spécifiques à travers la région. Car dans notre pôle mutualisé, chacun de nous conserve son identité propre.

Ainsi l'Ecole normale sociale forme-t-elle des assistants de service social, en misant sur les actions collectives, grâce à notre centre social, le tout dans un quartier concerné par les migrations, par les usages de drogues, ou par de nombreuses initiatives citoyennes... Nous ne voulons surtout pas former des travailleurs sociaux qui seraient tous identiques dans tous nos établissements !

Propos recueillis par Olivier Bonnin

Ecrit par

Propos recueillis par Olivier Bonnin

Mots-clés

Ecole normale sociale, réforme des diplômes

A lire également

- Réforme des diplômes du travail social : les textes sont enfin publiés
- Diplômes : Unaforis réclame des textes fidèles à l'esprit des travaux
- Diplômes de niveau II : l'Anas, France ESF et la Fneje écrivent à la ministre
- Diplômes : pour l'Anas, le "débat sur la non-rétroactivité est un mauvais procès"

Autres articles de l'édition

- La pauvreté frappe aussi les seniors
- L'ADF mitigée face au plan pauvreté
- Andicart contre une approche « stérile » de l'inclusion